

AMORTISSEMENTS COMMUNAUX

Doc. 01.03.2019

Le présent tableau précise l'existant, sachant que les amortissements sont réalisés sur les montants H.T.

Commune			
Imputation	Immobilisation	Durée d'amortissement	Commentaires
202	Frais Etude Urbanisme	10 ans	
21531	Réseau d'eau	50 ans	
21532	Réseau d'assainissement	60 ans	

Commerce			
Imputation	Immobilisation	Durée d'amortissement	Commentaires
2051	Licence	5 ans	
2131	Bâtiments	50 ans	
2138	Autres constructions	15 ans	
2181	Installations générales - Agencement et aménagement div	10 ans	Tous les biens dont la valeur est inférieure à 250.00 H.T. sont amortis sur 2 ans
2183	Matériel bureau et informatique	5 ans	
2184	Mobilier	10 ans	Tous les biens dont la valeur est inférieure à 250.00 H.T. sont amortis sur 2 ans
2188	Autres matériels		
	Petit électroménager	3 ans	
	Electroménager - cuisine - buanderie	10 ans	
	Autres immobilisations	10 ans	

Chaufferie			
Imputation	Immobilisation	Durée d'amortissement	Commentaires
2131	Bâtiment	30 ans	
2138	Autres constructions	20 ans	Confirmation de la décision du C.M. du 21 mai 2013
2153	Installations à caractère spécifique	20 ans	Tous les biens dont la valeur est inférieure à 1000.00 H.T. sont amortis sur 5 ans
2154	Matériel industriel	20 ans	